

bulletin départemental des écoles

5112/10 5105 endotoo

sommaire

Information administrative

Demandes d'admission à la retraite (instituteurs et professeurs des écoles) –
DIPER

Divers

- Communiqué ADOSEN Prévention Santé MGEN
- · Communiqué du conseil régional de Bourgogne.
- Communiqué de Prévention MAIF
- Communiqué de la JPA : dispositif JPA-ANCV
- · Communiqué du service éducatif des archives départementales

Demandes d'admission à la retraite (instituteurs et professeurs des écoles) - DIPER

Les demandes et les dossiers de pension des enseignants du 1^{er} degré pour un départ au 1^{er} septembre 2013 doivent être déposés entre le 19 juin et le 1^{er} novembre 2012.

Peuvent demander leur admission à la retraite à compter de cette date avec versement immédiat de la pension les agents nés avant le 1^{er} décembre 1957 ayant totalisé au moins 15 ans de services actifs avant le 1^{er} juillet 2011.

Communiqué ADOSEN Prévention Santé MGEN

L'ADOSEN bénéficie d'un accord national du ministère de l'éducation nationale permettant la mise en œuvre d'actions de promotion et de prévention santé au sein des établissements scolaires. Cette convention concerne également les programmes pédagogiques liés à l'éducation de la citoyenneté.

Dans le cadre de ce dispositif, vous pouvez solliciter une aide méthodologique et/ou financière auprès de Gilles Brunsperger, délégué Prévention Santé ADOSEN-MGEN.

Contact: gbrunsperger@mgen.fr

Espace accueil et écoute à Sens

M^{me} Dauneau, psychologue clinicienne indépendante Le premier mercredi du mois de 13 h à 17 h Nouvelle adresse : 22 rue du Général de Gaulle, Sens

Tél: 06 47 58 08 90

Communiqué du conseil régional de Bourgogne

Voir document joint, Bourgogne Tribu, des réductions toute l'année sur vos trajets en groupe.

Communiqué de Prévention Maif

Vous avez l'intention de faire, dans vos classes, une action de prévention, soit sur la prévention routière, soit sur la sécurité domestique, n'oubliez pas de contacter l'antenne Prévention Maif d'Auxerre.

Des documents, du matériel (expositions, brochures...) peuvent vous êtes prêtés ou donnés, si vous constituez un dossier pédagogique concernant une action précise.

Pour les **classes de CM2**, mise à disposition d'un **kit** *Ensemble à vélo* pour un usage prudent et responsable du vélo.

Pour les **classes de CE2**, Prévention Maif, en collaboration avec la gendarmerie nationale et les commissariats de police, a mis en place **l'action** *Permis piéton*. Se renseigner auprès de la gendarmerie du lieu de résidence administrative.

Le lundi 13 mai 2013, Prévention Maif organise à la salle Vaulabelle à Auxerre, un spectacle de théâtre et chansons : *Bobo Doudou* destiné aux enfants de cycle 2 (grande section maternelle, CP et CE1).

Pour tous renseignements: www.maif.fr.

Communiqué de la JPA: dispositif JPA-ANCV

Vous avez un projet de classe de découverte en 2012-2013. La Jeunesse au Plein Air (JPA), en partenariat avec l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV) a mis en place une politique d'aide au départ des élèves des premier et second degrés.

Même si la priorité est donnée aux établissements scolaires implantés sur des territoires en ZEP, en milieu rural ou relevant de la politique de la ville, toute école peut déposer un dossier.

La demande d'aide est individualisée. Celle-ci peut atteindre entre 15 % et 25 % du coût du séjour et est conditionnée au montant du quotient familial (jusqu'à 700 €).

Le comité départemental de la JPA de l'Yonne instruira les dossiers qui lui parviendront et particulièrement ceux de classes de découverte organisées par les associations fédérées à la JPA nationale.

Deux contacts pour vous aider à monter votre projet :

- La Ligue de l'enseignement, 57 avenue des Clairions à Auxerre, Christèle Boileau, 03 86 51 32 35
- Les Pupilles de l'enseignement public (PEP), 9 allée de la Colémine à Auxerre, David Lugien, 03 86 94 98 02



Communique du service éducatif des archives départementales

Voir document joint, Lettre de rentrée du service éducatif, septembre 2012.



La directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Yonne

Dominique FIS